

**VELUX®**

Jusqu'à
100 €
remboursés
pour l'achat de 2 volets
roulants solaires
Du 14 juin au 15 août 2019

Du 14 juin au 15 août 2019,
**bénéficiez de l'offre
de remboursement sur les
volets roulants solaires
(réf. SSL)**

Collez ici ou agrafez le code
barre du produit découpé sur
l'emballage de votre volet roulant

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

- J'ai lu et j'accepte les modalités de l'offre.
 J'accepte de recevoir des informations commerciales de la part
de VELUX France.

Avez-vous utilisé les services d'un professionnel ? OUI

Nom du professionnel : NON

CP/Ville :

1 Téléchargez et imprimez le bulletin de remboursement
entre le 14 juin au 15 août 2019

2 Achetez votre ou vos volet(s) roulant(s) solaire(s) (Réf. SSL)
entre le 14 juin au 15 août 2019 (avec date de facture au plus
tard le 14 septembre si la pose est réalisée par un professionnel)

- 3** Constituez votre dossier contenant impérativement les pièces
justificatives suivantes :
- Votre bulletin de remboursement imprimé
 - Le ticket de caisse ou la facture, en entourant la référence
du produit, la quantité, le prix, le nom de l'enseigne ou de
l'entreprise et la date (photocopie acceptée)
 - Un RIB comportant les codes IBAN et BIC
 - Le ou les code(s)-barres original(aux) du ou des volets roulants
solaires achetés, composé de 13 chiffres, à découper sur
l'emballage du (des) produit(s) acheté(s)
 - NB : si vous n'avez pas gardé les codes-barres, envoyez
le (les) numéro(s) de série du (des) volet(s) roulant(s) solaire(s)
(sur papier libre ou photo de la plaque d'identité).

4 Envoyez votre dossier complet sous enveloppe suffisamment
affranchie et à vos frais **avant le 14 octobre 2019**
(cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**LINKLI
VOLET VELUX
31 rue Amédée Gordini - 87280 LIMOGES**

MODALITÉS DE L'OPÉRATION

Vous recevrez un remboursement de 50 € pour un volet solaire,
100 € pour 2 volets solaires par virement bancaire sous 8 semaines
environ à réception du dossier.

Participation limitée à 2 volets solaires VELUX remboursés par
foyer et dans la limite de 10000 bons générés via le module inter-
net. Frais d'affranchissement, de connexion Internet et d'impres-
sion du bulletin non remboursés. Offre réservée aux personnes phy-
siques majeures résidant en France métropolitaine.

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé
par VELUX France pour permettre de traiter votre demande de remboursement. Elles sont
conservées pendant 3 ans et sont destinées au service marketing. Conformément à la loi
« informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous
concernant et les faire rectifier en contactant : vosdonneespersonnelles.france@velux.com*

© VELUX et le logo VELUX sont des marques et des modèles déposés et utilisés sous
licence par le groupe VELUX. Ce document n'est pas contractuel. VELUX France, S.A.S. au
capital de 6 400 000 euros, R.C.S EVRY 970 200 044.